

PV 07.10.25

Ordre du jour :

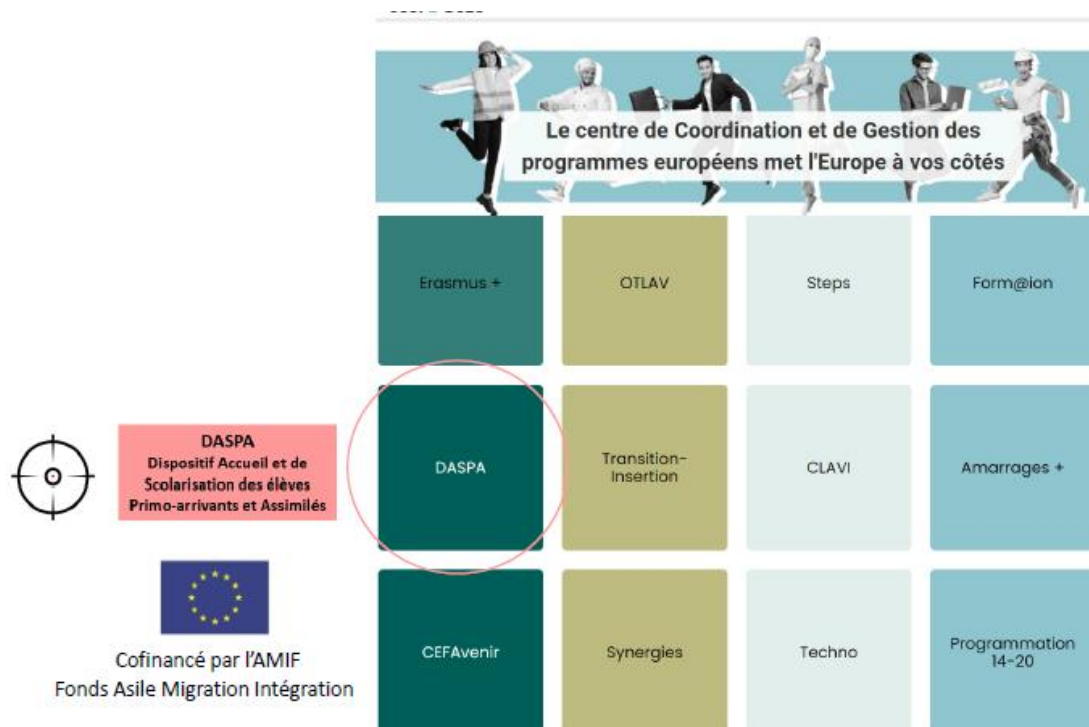
- Tour de présentation
- Présentation des dispositifs DASPA-AMIF

Tour de présentation

Ce jour, Charlotte C., Valérie G. et Anna P., intervenantes dans le dispositif DASPA-AMIF, nous accueillent dans les locaux de l'institut St-Laurent.

Présentation du dispositif DASPA

- Projet co-financé par l'Europe.
- FWB enseignement avec portefeuilles de différents projets européens pour mener des projets avec caractère innovant ou à la marge¹.



Depuis 4 ans, projet DASPA-AMIF (financé par fonds asile et immigration).

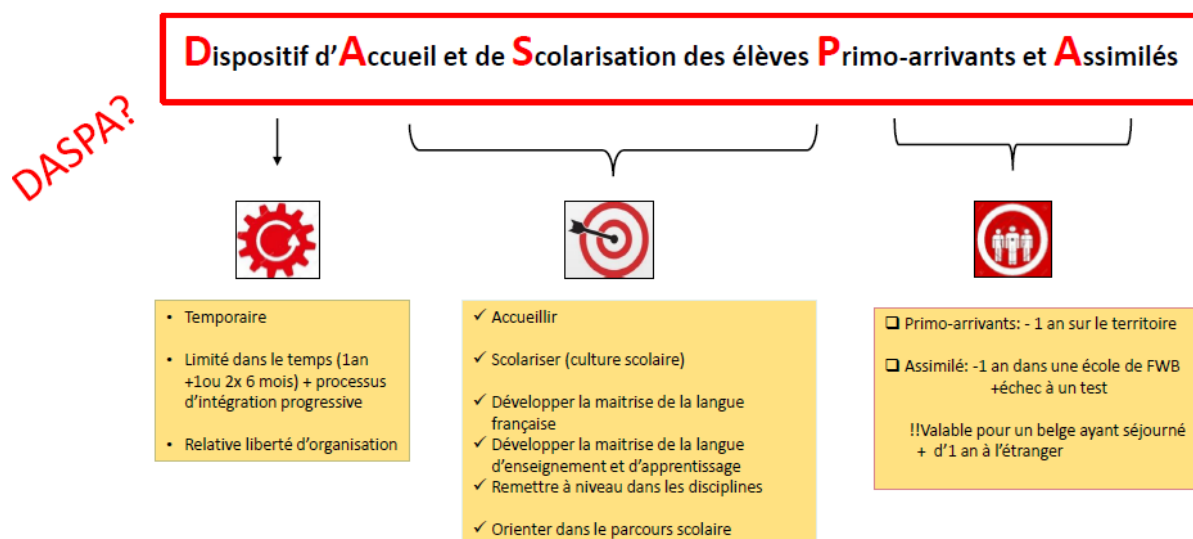
¹ Toutes les illustrations sont reprises de la présentation au GT, élaborée par Charlotte C., Valérie G. et Anna P.

- Ecoles dans le projet : 25 établissements secondaires avec DASPA en FWB. 8 dans la zone de Liège.

CENTRE D'ENSEIGNEMENT LIBRE S2J - INSTITUT SAINT-SEPULCRE (LIÈGE)
 INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (HERSTAL)
 INSTITUT SAINT-LAURENT (LIÈGE)
 CENTRE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE LEONARD DE FRANCE (LIÈGE)
 INSTITUT SAINTE MARIE (SERAING)
 ECOLE POLYTECHNIQUE (VERVIERS)
 INSTITUT SAINTE-CLAIRE (VERVIERS)
 INSTITUT SAINT-JOSEPH (TROIS-PONTS)

⇒ Les projets financent des enseignants mais pas vraiment plus.

Ce projet découle du Décret du 7 février 2019 concernant la scolarisation et l'accompagnement des élèves qui ne maîtrisent pas la langue.



⇒ OBJECTIFS : Apprendre être à l'école, apprendre la langue, la discipline et la remise à niveau des matières et orientation vers la suite.

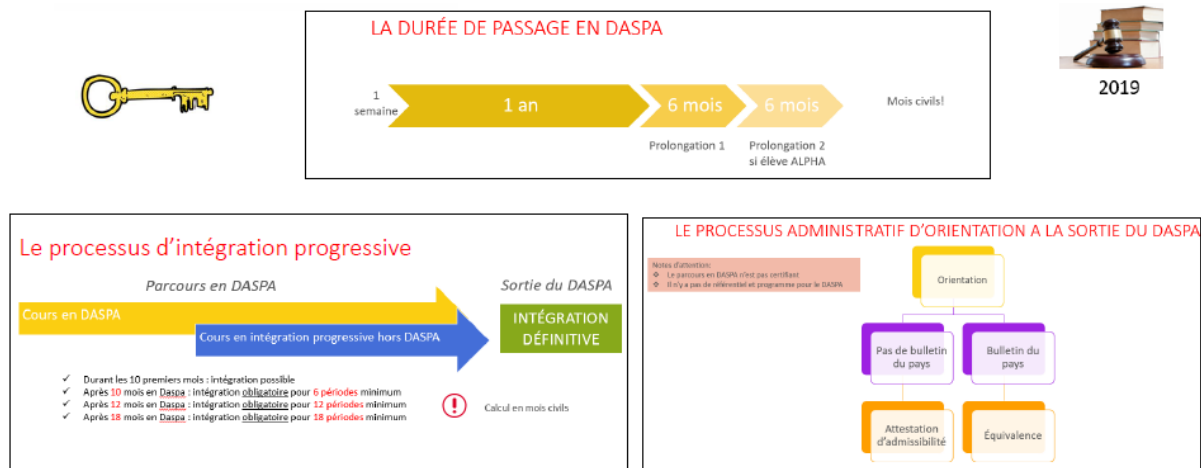
Pour des jeunes :

- SOIT moins d'1 an sur le territoire (entre 2,5 et 18 ans, être arrivé sur le territoire belge + statut demandeur d'asile/apatride/ressortissant d'un pays en voie de développement selon OCDE).
- SOIT assimiler (entre 5 et 18 ans + statut nationalité étrangère/adoption/résidence + 1 an à l'étranger/apatride + moins d'1 an dans école FWB + échec à un test de FR).

DASPA c'est un sas à **durée limitée** entre 1 semaine et 24 mois max (pour les jeunes infra-scolarisés et non-alphabétisés).

Progressivement, ils ont des heures dans les autres classes.

Sortie du DASPA, 2 possibilités en fonction des papiers scolaires : si bulletins, alors parcours d'équivalence (sans prise en compte de degré maîtrise langue française. Si pas de bulletins, alors le professeur oriente vers une ou l'autre section.



Quoi qu'il en soit, ils sont souvent toujours en difficultés face au français quand ils sortent du DASPA. C'est plutôt par rapport à leur projet et leur maîtrise des sciences et des maths que sera évalué.

Pour les jeunes qui n'ont pas de niveau en math ou sciences après les 24 mois, c'est une orientation vers une 3^{ème} ou 4^{ème} professionnel. Même si cela ne répond pas à leur difficulté.

⇒ **Demande des professionnels de terrain de trouver des solutions pour ces élèves-là** car ce système cultive le sentiment d'échec pour eux. Cette limitation dans le temps est un réel frein.

Il y a des écoles qui les gardent en DASPA mais de manière officieuse car il n'y a **pas d'alternative véritable à la scolarité**.

⇒ Souvent, les difficultés rencontrées par les équipes mobiles ce sont **les problèmes de santé mentale dues au parcours migratoire qui passe au-dessus sur la nécessité d'éducation**.

!!! Quand un élève est inscrit dans un trajet DASPA, le décompte a commencé et ils ne peuvent plus quitter le dispositif.

➔ Les congés scolaires sont comptés dans les mois de prises en charge.

Actuellement, dans les discussions politiques, vraisemblablement, le DASPA ne serait pas remis en question.

Le projet DASPA-AMIF : c'est un projet qui vient se greffer sur les objectifs du DASPA

⇒ *Deux objectifs spécifiques* :

1. Améliorer la prise en charge psycho-sociale des primo-arrivants afin de faciliter leur inclusion dans le système scolaire de la FWB.
2. Augmenter le nombre d'élèves primo-arrivants qui réussissent leur intégration dans un parcours d'apprentissage solide et prometteur à l'issue de leur passage dans le dispositif DASPA.

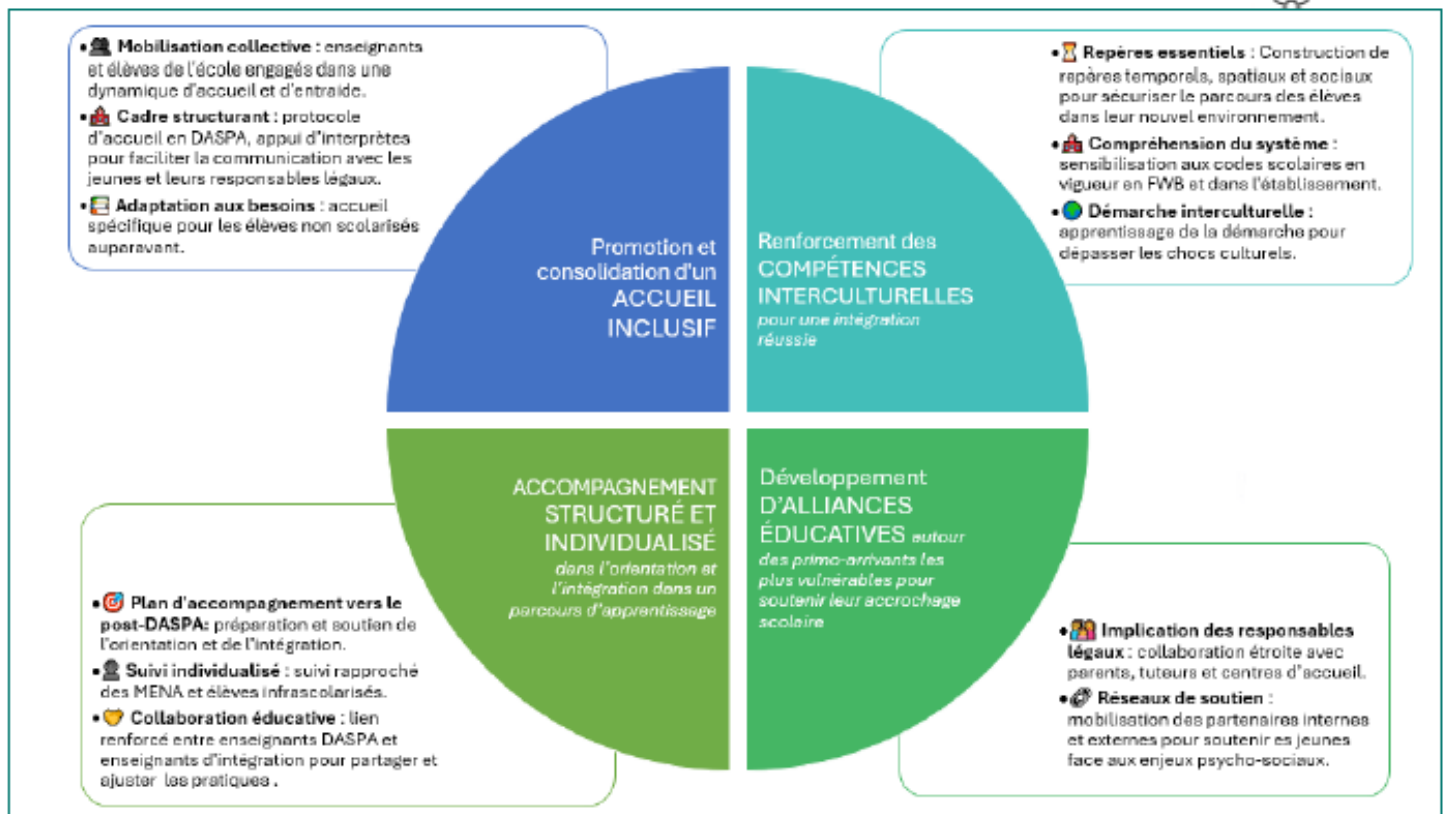
Les subventions ne comptent que sur les élèves ressortissants hors Europe et avec une demande d'asile (mais sur le terrain, les agents ne font pas de différence). Rapports d'activités des agents et rapport de la coordinatrice à la FWB.

Ce projet se veut innovant mais il n'y a pas de vocation à la recherche. Les écoles ont été commissionnés et on voit si cela fonctionne.

Les intervenants collaborent avec le réseau dans l'école et hors école. L'idée étant d'accompagner le jeune au mieux dans son parcours pour lui éviter des ruptures.

- ⇒ Besoin des professionnels de partager leur connaissances et fonctionnement entre eux pour enrichir la pratique et se sentir renforcer dans leurs compétences. De même que formation à la santé mentale des jeunes migrants, risques et réalités (+ ados + culture...).
- ⇒ Quid de faire une soirée sur la réalité psychique des jeunes et ados migrants : journée pédagogique pour l'ensemble de l'établissement avec des professionnels : la Croix-Rouge peut faire ce genre de sensibilisation. (Voir avec Bruno Cabral) + outils des routes de la honte (https://www.croix-rouge.be/content/uploads/sites/13/2023/01/Croix-rouge_Catalogue-peda_WEB-2023-ok.pdf)

QUELQUES LIGNES DE FORCE DES ACTIONS



⇒ Les plus-value du projet étant de développer le partage d'informations et de pratiques au-delà des réseaux d'enseignement et des projet cofinancé par l'UE dans le but de développer des prises en charge spécifiques et pluridisciplinaires.

Les actions autour de la santé mentale

➔ Dépendent aussi des écoles, du nombre d'élèves et de classe, et de la politique de l'école.

L'école toute une journée c'est vraiment compliqué. Le cadre c'est compliqué, surtout avec des jeunes qui ont été livrés à eux-mêmes. Compliqué aussi quand traumatismes.

⇒ Le mieux serait de pouvoir mettre une pause dans leur temps DASPA permettrait de les aider à se rétablir.

Une action possible serait, par exemple, adaptation de l'horaire en fonction de certains jeunes MENA en difficultés. (ex : du jeune qui ne venaient pas en matinée car grosses insomnies. Mieux pour quelques heures que rien.) En fonction des besoins de chaque élève. (ex : si jamais tenu un bic car jamais scolarisé, pas même réalité que ceux scolarisés depuis l'enfance).

Le référent AMIF est le lien entre l'élève et l'école. L'élève peut aller le trouver si problèmes, incompréhensions... C'est aussi le lien entre l'élève et l'équipe pédagogique de l'école. Permet de remettre le cadre et les infos pertinentes pour comprendre la réalité du jeune. Les référents aident à trouver un juste milieu entre les objectifs apprentissages des profs et les besoins physiques/psychiques du jeune. C'est un lien, pas une thérapie.

Dans les écoles primaires, les élèves sont plutôt dans les classes classiques mais pas de classe DASPA spécifiques.

Complications quand les parents ne parlent pas français et que les jeunes sont discrets.

- ⇒ Manque de collaboration entre les jeunes et les centres et les tuteurs.
- ⇒ **Manque de lieu tripartite pour réfléchir à des projets/protocoles** qui intègrent le jeune, agent AMIF, référent, tuteur, centre.
- ⇒ Constat qu'il y a dans certaines écoles ces moments de rencontre mais les professionnels ne prennent pas toujours la balle au bond.
 - ➔ Les dates sont parfois toujours au même moment dans les écoles et donc les tuteurs ne savent pas toujours y aller.
 - ➔ Réfléchir à préparer ces réunions en amont + mobiliser le service tutelle
 - ➔ **Comment formaliser ces démarches ?**
- ⇒ Rappel du projet du CLAJ : stand-up pour les jeunes en décrochage scolaire.

- ⇒ Sortir le projet hors du carcan de l'école

Aménagements raisonnables : comment les mettre en place ?

Au niveau des référents AMIF, ils restent après le dispositif DASPA pour faire le lien et restent au long cours.

Dans certaines écoles, le jeune va continuer à voir son éducateur DASPA longtemps après avoir quitté le dispositif.

- ⇒ Beaucoup de ruptures dans les parcours DASPA car il n'y a aucune information, pas de dossier, pas de suivi, pas de banque de données.
- ⇒ Ce qui serait pertinent, par exemple, pas de notes et de points lors des évaluations mais privilégier « acquis, non acquis, en voie d'acquisition... ».

- ⇒ Disparités des fonctionnements du PMS en fonction des réseaux et des écoles. Nécessité d'uniformisation des savoirs au sein des espaces qui prennent soin des jeunes. Comment générer une dynamique globale ?

Retour en arrière pour les tuteurs, rattachement au ministère de l'immigration. L'intérêt supérieur de l'enfant ne sera pas la priorité. → Et donc, pas rattacher à l'AJ.

Le CRIPEL est entrain de réaliser un formulaire pour les ex-MeNA avec des données précises pour le jeune pour fournir les bons documents et avoir droit à de l'aide rapidement sans que cela ne traîne.

Ce que fait l'école St Laurent, une petite farde avec leur bulletin, les compétences acquises par le jeune... Mais pas toujours valoriser par les enseignants hors du projet. Mais pas toujours bien accueillis en fonction des réseaux car compliqué d'uniformiser entre les réseaux.

Comment on aide nos élèves à s'accrocher à l'école ?

- Projet avec le sport : tournoi de foot en équipe (3x/ an), tournois de ping-pong, ciours de danse
 - Aide à l'intégration dans la ville de Liège : découverte des endroits-clés et partenaires qui pourraient les aider.
 - Tournois, mini-foot, spectacle de l'école + cours activités sociales (socialisation, émotions, écoute en groupe), cours d'art d'expression (jeux de rôles scènes quotidien), yoga, ateliers créatifs (ex : zantangle : outil méditation), projet de fresque (tags), atelier cuisine.
 - Foot, cuisine (crêpes), sorties en ville, potager, natation, trajet à la mer, temps de midi des filles (jeudi midi), aller au magasin...
- ⇒ Besoin : animations collectives avec des spécialistes de la santé mentale et les jeunes
- ⇒ Besoin : les équipes intervisions pour parler sur cas de jeune – réponse équipe éducative
- pour les professeurs donc pas qu'entre psys !!! Faire relais avec les PPL qui s'y connaissent en migration

Concernant la suite du GT Migration :

- ⇒ Utile car on a pu faire des rencontres et comprendre les différentes réalités de terrain

- ⇒ Quels autres invités, qui convier autour de la table (CLAJ, AJ...) ?
- ⇒ Quels objectifs à venir ?
- ⇒ Protocole ? Actions concrètes ?
- ⇒ Faire venir les jeunes ? → Pour comprendre ce dont ils ont besoin, identifier les demandes, pas nécessairement de réponses : quelles difficultés en BE, quelles difficultés en centre, l'école ? → Que le groupe aille à la rencontre des jeunes pour faire un état des lieux de leurs besoins et échanges sur les pratiques.
- ⇒ Maintenant qu'on sait ce qu'on fait entre-nous, comment co-construire avec les jeunes

Lors de la prochaine rencontre, on définit le groupe + on réfléchit à qui convier autour de la table + qui pour être membre du CO.

Nouvelles dates : toujours de **13h30 à 15h30**

27 janvier 2026 – PFPL (Quai des Ardennes, 24 – 4000 Liège)

7 avril - PFPL

9 juin - ??

6 octobre - PFPL